



Toulouse, le 27/10/2015

Objet : réorganisation en Pyrénées-Atlantiques

Monsieur le Directeur des Services Régionaux,

Suite aux récents départs en retraite des responsables des centres de Pau et Biarritz, DIRSO/D a récemment présenté aux représentants du personnel l'organisation temporaire de ces 2 centres ainsi que celle envisagée pour Biarritz après la fermeture du centre de Pau à l'automne 2016.

Concernant l'organisation des tâches, le centre de Biarritz assurant toujours son rôle de CRA, il est prévu le partage de la prévision conseil entre Biarritz pour la plaine et Tarbes pour la montagne. Les tâches de climatologie et de réseau seraient assurées à la fois par les agents de Biarritz et par ceux de Pau en télétravail. La rédaction des CATNAT incomberait à DIRSO/EC.

Rappelons également que deux agents sont en télétravail pour Biarritz depuis Mont-de-Marsan, tout en continuant d'assurer des tâches pour le département des Landes.

Concernant l'encadrement, DIRSO/ADE est désormais en charge du CDM64 jusqu'à sa fermeture. Il est prévu qu'un adjoint de DIRSO/PREVI/D prenne à sa charge l'encadrement de Biarritz, à mi-temps.

Le SNITM-FO vous fait part de sa vive inquiétude quant à la viabilité de cette organisation. Le département des Pyrénées-Atlantiques est très contrasté et régulièrement concerné par des épisodes de vigilance. Le fait d'avoir un responsable de centre qui partagera à mi-temps des activités importantes à Bordeaux-Mérignac et toute la gestion des tâches à Biarritz avec des effectifs éclatés sur 4 sites est très préoccupant. Comment un agent peut-il assurer pleinement les activités de deux responsables à plein temps ?

L'organisation telle qu'envisagée ne prend en compte la réalité des charges de travail ni pour les agents ni pour l'encadrement. Elle nous paraît difficilement tenable, voire dangereuse, pour les personnels et elle risque de compromettre dans ce département les missions de Météo-France, notamment celles de service public.

Afin d'assurer pleinement toutes les missions du centre de Biarritz, le SNITM-FO estime indispensable de renforcer le personnel de ce centre. En conséquence, nous vous demandons d'ouvrir et de pourvoir :

- un poste de chef de station à Biarritz à la prochaine CAP ITM
- un poste TSM supplémentaire à la prochaine CAP TSM, afin d'assurer convenablement la tenue des 2 postes en semi-permanent nécessaires ainsi que les tâches annexes de climatologie et de gestion des réseaux 40 et 64.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

Jean Laubary
Délégué SNITM/FO